

27^e session du Comité des forêts

Point 9.2 Renforcer la contribution de la FAO à l'arrangement international sur les forêts, y compris le Partenariat de collaboration sur les forêts, et à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

La mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (le Plan sur les forêts) et la réalisation de ses six objectifs mondiaux relatifs aux forêts sont une grande priorité pour la FAO et ses membres. L'examen des progrès accomplis à cet égard est un point régulièrement inscrit à l'ordre du jour du Comité des forêts et des commissions régionales des forêts.

Le document portant la cote COFO/2024/7.2 donne un aperçu des activités que mène la FAO pour donner suite aux demandes des membres et présente des moyens pour continuer à renforcer la contribution de la FAO. La FAO dispose de deux voies principales pour contribuer à la mise en œuvre du Plan sur les forêts: son programme de travail et sa contribution au Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). Le PCF est un partenariat volontaire sans équivalent entre 16 organisations et processus internationaux faisant partie ou non du système des Nations Unies et dont les mandats comportent une importante composante sur les forêts. La FAO assure la présidence permanente du partenariat et le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) est chargé des fonctions de secrétariat.

La FAO contribue à la mise en œuvre du Plan sur les forêts et à certaines décisions prises dans d'autres processus d'élaboration de politiques en fournissant des informations et des produits du savoir, notamment l'*Évaluation des ressources forestières mondiales* et *La Situation des forêts du monde*, entre autres, ce qui facilite la fonction d'examen de ces processus. La FAO aide également les membres en réalisant des travaux techniques aussi bien au niveau mondial qu'au niveau régional, y compris en codirigeant la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et des programmes sur la restauration, les chaînes de valeur durables du bois, la surveillance des forêts ou le financement forestier, entre autres.

Au sein du PCF, la FAO dirige ou codirige sept initiatives conjointes qui contribuent directement à la mise en œuvre du Plan sur les forêts. La FAO conduit également les travaux du PCF et, en collaboration avec les organisations membres, cherche des moyens de continuer à renforcer son efficacité. En lançant récemment un Appel conjoint à l'action en faveur des forêts à l'horizon 2030, le PCF et ses organisations membres ont proposé de renforcer l'engagement et les efforts concertés pour améliorer les solutions forestières dans quatre domaines: la mise en œuvre et l'action; les données, la science et l'innovation; le financement au service des forêts; et les activités de communication et de sensibilisation.

Le Comité est invité à:

- prendre note des progrès et des résultats obtenus par la FAO dans le cadre des activités qu'elle mène à l'appui des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, et saluer le rôle de chef de file de la FAO au sein du PCF et des initiatives conjointes qu'elle dirige;
- demander à la FAO de poursuivre l'intégration du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et des objectifs mondiaux relatifs aux forêts dans les programmes de travail qu'elle met en œuvre dans le domaine des forêts au titre de son Cadre stratégique 2022-2031, et de rendre régulièrement compte des progrès accomplis lors des sessions du Comité;

- demander à la FAO de continuer à diriger le PCF et l'élaboration de son plan de travail, en mettant l'accent sur l'appui fourni pour mettre en œuvre le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et atteindre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts, ainsi que d'autres buts et objectifs liés aux forêts arrêtés au niveau multilatéral;
- demander à la FAO de continuer à contribuer par ses compétences, ses données et ses produits du savoir aux débats sur les politiques et sur des questions techniques menés au sein du Forum des Nations Unies sur les forêts;
- demander aux membres de la FAO, en qualité de membres des organes directeurs des organisations affiliées au PCF, de transmettre des messages cohérents à ces organes et de soutenir les travaux du PCF.

M. Zhimin Wu, Directeur de la Division des forêts, FAO